

Discours de Vœux de M Jérôme VIGUIER
Directeur général de l'ARS Martinique
Le 22 Janvier 2019 – Manoir des Primevères

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Préfet de la Martinique,

Mesdames, messieurs les Elus

Monsieur le Procureur de la République,

Monsieur le Maire de la ville de DUCOS,

Messieurs les Maires,

Mesdames, messieurs Directeurs d'hôpitaux,

Mesdames, messieurs, membres du conseil de surveillance de l'ARS

Mesdames, messieurs,

Chers collaborateurs de l'ARS Martinique,

Je vous remercie tous pour votre présence aujourd'hui, à cette cérémonie des vœux.

Je tiens tout particulièrement à remercier M le Maire de la ville de DUCOS, vous qui nous accueillez aujourd'hui dans votre commune.

Même si j'ai déjà eu l'occasion d'échanger avec certains des vœux, souvent dans le cadre de mes précédentes fonctions, je tenais à vous souhaiter en tant que directeur général de l'ARS Martinique une année riche de projets et de réussites. Que 2019 vous apporte bonheur et épanouissement, au travail bien sûr, comme dans votre vie personnelle et familiale.

Comme vous le savez, il s'agit de mes premiers vœux comme directeur d'ARS, j'ai pris mes fonctions depuis seulement quelques jours, et suis présent sur le

territoire depuis hier soir. C'est avec beaucoup de plaisir, de fierté et de reconnaissance pour la tâche qui m'est confiée, mais aussi d'humilité devant les enjeux, que je prends la parole devant vous. Je sais la charge de travail, les réunions, le nombre et l'importance des arbitrages à prendre sur les dossiers sanitaires de la Martinique et je compte sur vos enseignements et votre appui.

Mais je sais pouvoir m'appuyer pour conduire l'action de cette grande maison sur l'ensemble du Comité de direction de l'Agence et sur les collaborateurs qui sont, je le sais, très impliqués et compétents.

Je voudrais, à ce titre, saluer mes prédécesseurs. En premier lieu Patrick HOUSSEL, qui a pris le soin de partager avec moi son expérience durant ces 2 années et demi passées avec vous pour relever le défi de la santé en Martinique. Je le remercie de son amical passage de témoin, mais surtout de son engagement et de sa détermination à la tête de cette ARS où il a su jouer son rôle de facilitateur, voire de messenger. Je souhaitais aussi saluer, Christian URSULET, figure de la santé en Martinique, que j'avais rencontré à l'occasion d'une mission sur la cancérologie et qui est toujours très actif et pertinent dans ses prises de position.

C'est aussi la première fois que je rencontre l'ensemble des partenaires de l'ARS. Je ne prétendrai pas vous connaître tous à la fin de cette cérémonie, néanmoins je prendrai le soin de vous rencontrer dans les prochains jours pour échanger sur les grands axes stratégiques de l'Agence. En effet, je suis profondément convaincu du bénéfice que nous pourrons tirer de notre culture partenariale, de notre capacité à bâtir de beaux projets grâce à l'intelligence collective du territoire, dans un seul but : répondre aux attentes des martiniquais pour avancer ensemble et dans la même direction.

Chacun d'entre vous agit au quotidien au service de la santé de nos concitoyens, et le fait avec force et conviction. La responsabilité de l'ARS, ma responsabilité,

c'est de donner un sens collectif à nos actions. C'est d'unir nos énergies pour permettre à toute la population de rester en bonne santé, quelle que soit la partie du territoire où elle réside, et quel que soit son niveau de revenu.

Ma feuille de route est claire : améliorer la santé des martiniquais, en m'appuyant sur les objectifs issus des travaux d'état des lieux et des concertations du Projet régional de santé qui a été élaboré avec les Martiniquais. Elle prévoit aussi de rendre plus claire et lisible l'action publique et notamment celle de l'ARS qui est au service des Martiniquais mais dont les actions sont parfois insuffisamment connues de la population.

Nous devons nous attacher collectivement à apporter des réponses claires et pratiques aux préoccupations des martiniquais face aux problèmes de santé mais aussi aux conséquences sur leur santé de problématiques environnementales, sans éluder de questions, mais en ramenant parfois le débat vers les vérités scientifiques lorsqu'il s'en écarte. Ces inquiétudes, dont les causes sont autant de défis que vous avez commencé à relever, doivent plus que jamais, nous mobiliser. Je veillerai à ce que l'ARS Martinique soit au rendez, en lien avec l'ARS de Guadeloupe pour les problématiques que nous partageons et avec l'appui des agences sanitaires et scientifiques nationales.

Le travail et l'interface doivent aussi être renforcés avec les élus qui connaissent parfaitement leur territoire et sont des leviers très efficaces de mobilisation des populations, notamment en prévention, dépistage ou dans le champ médico-social. Enfin, la mobilisation des professionnels de santé à travers nos différentes feuilles de route et Stratégies de santé sont primordiales pour pouvoir offrir aux martiniquais une offre de soins performante et de qualité, et ce avec un souci d'équité d'accès et de prise en charge.

L'année 2018 a été une année intense, pendant laquelle de nombreux chantiers et actions ont été menés et je voudrais revenir sur quelques réalisations de notre ARS, conduites en lien avec ses partenaires :

1. Dans le champ de la prévention :

L'ARS a poursuivi son action ambitieuse qui fait ses preuves sur le terrain avec les travaux de l'animation territoriale menée au plus près des populations. Je souhaitais évoquer avec vous 4 axes majeurs qui guident notre action :

✓ Le soutien aux associations et à la démocratie en santé :

En 2018, nous avons financé des actions de prévention portées par une vingtaine d'associations au titre de l'animation territoriale et autant au titre des projets régionaux, pour un budget total de près de 5,8 Millions € d'euros.

Des actions et projets mis en œuvre visant à :

- développer des comportements favorables à une bonne santé chez les jeunes (lutte contre les addictions, santé affective et sexuelle notamment),
- réduire le surpoids, l'obésité et les maladies chroniques avec le lancement d'un appel à projets commun ARS / DJSCS, complémentaire aux financements habituellement dédiés
- soutenir les aidants familiaux agissant au quotidien auprès des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie,
- sensibiliser notre population à l'intérêt du dépistage des cancers et soutenir les patients.

Nous renforcerons en 2019 notre partenariat associatif, avec une ambition de modernisation de nos procédures et de soutien méthodologique encore plus appuyé aux acteurs de terrain.

✓ **La prise en compte des questions relatives à la santé environnementale :**

Les questions de santé environnementale ont été pleinement prises en compte avec des programmes de santé spécifiques (leptospirose, prévention des risques auditifs, prévention des risques majeurs). Les travaux du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE 3) signé en décembre dernier, ont été conduits avec la Préfecture et la Collectivité Territoriale de Martinique, dans l'objectif de réduire l'impact des altérations de l'environnement sur notre santé. Ce PRSE3 a fait l'objet d'une large concertation des acteurs et partenaires tant institutionnels qu'associatifs.

✓ **La question de la chlordécone, particulièrement d'actualité :**

La pollution par la chlordécone est un scandale environnemental qui va avoir pendant encore très longtemps un impact sur le territoire de la Martinique. Un colloque scientifique s'est tenu en Octobre à la Martinique et en Guadeloupe auquel a activement participé l'ARS. Il a été l'occasion de faire un point sur les recherches et les actions en cours, notamment dans le cadre des différents Plans chlordécone mis en place depuis 10 ans, en balayant l'ensemble des thématiques liées à la contamination des sols, et, au-delà, des rivières et des estuaires. De vraies avancées ont eu lieu, sur lesquelles la communication n'a peut-être pas été suffisante. Le Préfet Franck Robine est extrêmement mobilisé sur le sujet et assure un suivi coordonné des différents acteurs impliqués. Ce sujet est aussi suivi de façon très serrée en interministériel, en Co-pilotage par le ministère des Solidarités et de la santé et celui des Outre-mer.

L'ARS œuvre au quotidien à la réduction de l'exposition des populations à ce pesticide, en portant une attention particulière à certains groupes sensibles ou à risque d'exposition élevée (femmes enceintes ou encore les enfants en bas âge).

Ses actions s'inscrivent dans le cadre des plans chlordécone successifs et portent sur 3 grandes thématiques :

- **Le programme de santé JaFa** (Jardins Familiaux) développé depuis 2010
- **Le programme de protection des générations futures** lancé en 2018 : il s'agit d'un plan d'actions réalisé en lien avec le réseau périnatal, la PMI et des professionnels de santé qui nous permettra d'agir sur le plan préventif,
- **La communication** grand public, avec une campagne de communication innovante et fortement axée sur la proximité, afin de toucher chaque martiniquais et montrer que par des gestes simples, chacun peut agir favorablement sur sa santé. Cette campagne « Les bons gestes pour bien manger local », aura une approche positive sur l'alimentation, et non une approche pollution.

L'année 2019 verra bien évidemment ce travail se poursuivre notamment dans le cadre du plan chlordécone actuel et de la feuille de route inter-plan, et renforcera sa communication auprès du public et des professionnels de santé pour mieux faire connaître les actions mises en œuvre pour réduire les risques d'exposition et les travaux menés sur le sujet, en toute transparence. L'ARS participe activement au comité pilotage et sera partie prenante dans l'élaboration du 4^{ème} plan Chlordécone. Enfin, l'agence intensifiera avec l'aide de la FREDON, le contrôle des sols et la montée en charge du plan de protection des personnes vulnérables.

Des travaux d'expertises multidisciplinaires doivent être menés pour clarifier le rôle de la Chlordécone comme facteur de risque de survenue d'un cancer de la prostate et le cas échéant estimer la part attribuable de cette exposition. Le champ d'analyse des cancers à étudier pourrait être élargi. L'INCa a été saisi par la ministre chargée de la santé pour faire des propositions d'études complémentaires, et a réuni dans ce but des experts internationaux du sujet. Deux autres agences sanitaires, l'ANSES et Santé Publique France, sont

également fortement mobilisées pour la proposition d'études et d'analyses, qu'il sera logique de mener en interface avec les acteurs locaux, notamment le registre des cancers de la Martinique et la plateforme régionale d'Oncologie.

2. Dans le champ de la veille et de la sécurité sanitaires :

Au niveau départemental, la gestion sanitaire des sargasses a été le dossier prégnant de 2018 et devrait se poursuivre en 2019 au regard des prévisions.

La décomposition des algues sargasses échouées présentent des désagréments dus aux mauvaises odeurs mais également des risques liés à l'inhalation de gaz comme l'hydrogène sulfuré (H₂S) et l'ammoniac (NH₃), qui font l'objet d'un suivi permanent et coordonné par l'ARS Martinique, ARS de la Zone Antilles.

Une mesure continue de l'émission de ces gaz à travers un réseau de 14 capteurs fixes installés depuis 2016 en collaboration avec Madininair a été mise en place et permet de surveiller leur évolution. Il est renforcé de 7 capteurs mobiles, positionnés sur les lieux nécessitant un suivi attentif. Ces données fournissent en temps réel les taux de concentration de gaz et sont portées quotidiennement à la connaissance des Maires des communes impactées et du grand public. Les médecins généralistes, présents dans les communes concernées, sont régulièrement interrogés par l'ARS sur leurs patients, vus en consultation pour des syndromes éventuellement associés aux algues sargasses. Le centre 15, au SAMU, exerce cette même vigilance dans le cadre des appels reçus.

Ce suivi se poursuivra en 2019 avec la même exigence. Parallèlement, des études sur l'impact sur la santé des populations exposées de façon répétées seront envisagées.

Au niveau zonal, les 2 principales que je retiendrais et qui témoignent du partenariat étroit entre la Préfecture, la Justice et la Santé sont :

- La signature en avril 2018 de la Charte Santé, sécurité, Justice avec le préfet, le Procureur de la République et les services de Police et de Gendarmerie. Elle permet de renforcer le partenariat institutionnel et de développer les principaux axes de coopération entre l'établissement de santé et les services de l'Etat, en matière de prévention de la violence et de traitement des faits délictueux et criminels.

- L'organisation en Mai 2018 des 1ères journées de Formation autour de la Radicalisation en région avec le préfet et le Procureur de la République. L'objectif de ces rencontres était de sensibiliser les professionnels de la santé confrontés dans leur quotidien au phénomène de radicalisation.

Je remercie d'ailleurs très sincèrement M le Préfet et M le Procureur de la République pour leur implication et leur réactivité sur l'ensemble des dossiers que nous sommes amenés à partager.

3. Dans le champ de l'offre de soins et de l'autonomie :

Le système de santé de demain ne peut être la réplique de celui d'hier. Les établissements doivent évoluer, pour être à même de supporter de fortes saisonnalités. Adaptation et modularités sont indispensables dans ce contexte, et doivent intégrer trois dimensions :

- La dimension médicale
- La dimension financière
- La dimension sociale

S'agissant de la dimension médicale, l'un des enjeux de notre stratégie de santé tient au renforcement de l'attractivité du territoire pour les professionnels. A ce titre, la mise en place d'une faculté de médecine de plein exercice est un

projet porté par l'ensemble des responsables hospitalo-universitaires. Les ARS y réservent pour leur part un avis favorable.

L'enjeu majeur de cette évolution, au-delà de l'attractivité, tiendra encore plus à la fidélisation de professionnels sur les territoires des Antilles et de la Guyane.

D'autres leviers de renforcement de l'attractivité existent déjà et sont mis en œuvre par les ARS. Il en va ainsi de l'accompagnement et de l'installation des professionnels, notamment en structure d'exercice coordonné, dans les zones les moins denses. Le nouveau zonage, de même que la mise en place de plateformes territoriales d'appui ou encore le déploiement d'aides à l'installation spécifiques dans le cadre de la nouvelle convention médicale, sont autant d'outils permettant l'instauration de véritables parcours professionnels individualisés.

Ces parcours ont vocation à permettre aux professionnels au cours de leur carrière, de diversifier leur exercice, y compris dans les établissements de santé et médico-sociaux. A ce titre et s'agissant du tissu hospitalier, les structures ne peuvent aujourd'hui se passer d'une convergence entre les secteurs public et privé, d'une coopération renforcée permettant une mobilisation efficiente des ressources, notamment humaines.

Le soutien des élus à ces mutations est précieux, je salue d'ailleurs leur présence et les remercie chaleureusement de leur déplacement à cette cérémonie de vœux.

S'agissant de la dimension financière, les établissements doivent aujourd'hui dépasser la logique du coefficient géographique dont la réévaluation est une piste mais non la solution unique aux situations particulièrement dégradées constatées dans les territoires d'Outre-Mer. Il convient de rechercher les voies d'amélioration de l'efficience de nos structures, notamment à l'encontre des pistes de réflexion portant sur le renforcement des coopérations entre établissements. Nous avons tout à gagner à jouer collectif.

Enfin, **s'agissant de la dimension sociale**, le dialogue est plus que jamais une priorité. Aucune mutation n'est envisageable sans adhésion des communautés professionnelles des établissements. Les partenaires sociaux constituent, dans ce contexte, des alliés de premier ordre, qui se rallieront à nos stratégies territoriales, à condition que le dialogue soit clair et transparent et se départisse de toutes les postures de défiance réciproque.

Si les réformes à venir seront déterminantes, il ne faut pas négliger les progrès considérables déjà réalisés, notamment dans la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, grâce au concours de la Collectivité territoriale de Martinique, dans le financement des structures d'hébergement. L'adaptation de l'offre aux besoins, l'innovation au plus près des patients et de leurs familles, entre les mains des acteurs sont des axes forts du travail des ARS. La création de structures d'appui des professionnels, de parcours coordonnés aussi bien pour ces derniers, que pour les patients et leurs familles, le déploiement de dispositifs innovants de répit pour les aidants, sont autant de leviers privilégiés d'amélioration de la qualité de la prise en charge et des conditions de travail. La mise en œuvre des GHT, ou encore le déploiement progressif de la télémédecine, constituent eux aussi des leviers d'efficience.

L'ARS veillera aussi à mobiliser les nouveaux dispositifs et métiers susceptibles d'améliorer ou faciliter le travail des professionnels de santé (IDE de pratiques avancées, assistants médicaux, poste salariés de médecins généralistes à exercice partagé, innovation organisationnelles ou de financements dites « Article 51 »).

4. Sur le champ de la stratégie :

L'année 2018 a vu la publication du Projet régional de santé 2ème génération de l'ARS Martinique. Cette feuille de route pose les bases pour la construction de

parcours de santé coordonnés à l'échelle du territoire, impliquant les acteurs de la ville, de l'hôpital, des champs sanitaire et médico-social.

Il répond également l'enjeu de l'évolution de l'organisation de l'offre de santé, qu'il convient de rendre plus rationnelle, plus équilibrée, plus efficiente. Son adaptation continue est nécessaire, notamment en vue du vieillissement de la population martiniquaise. Bien évidemment, la question de l'adaptation du service public hospitalier aux besoins ainsi qu'aux contraintes budgétaires et financières, est une priorité absolue.

Le PRS devra s'adapter aux évolutions du contexte régional pour répondre à une exigence accrue en termes de démocratie sanitaire et d'égalité d'accès aux soins et à la santé.

2019, sera l'année de l'opérationnalité du PRS qui a pour finalité d'améliorer l'état de santé de la population et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Nous travaillerons à en préciser les actions concrètes et à définir, en concertation avec les acteurs, les principaux jalons des différents chantiers.

Le succès de la mise en œuvre de ce projet d'envergure repose sur l'engagement fort des acteurs clés du territoire et des professionnels de santé pour une véritable transformation de notre système régional de santé.

Cette feuille de route, nous l'appliquerons avec détermination mais également avec humilité, parce que nous avons à réinterroger nos pratiques au regard des nouvelles attentes de la population et parce que nous avons également à nous adapter aux évolutions institutionnelles. Humilité aussi, parce qu'il s'agit d'une œuvre collective et partenariale ce qui renforce la cohérence de notre action.

5. Sur le champ interne :

L'ARS Martinique dispose de 3 directions support qui contribuent au bon fonctionnement interne de la maison. Depuis plusieurs années, des changements

ont été opérés afin de mieux répondre au besoin interne des agents – la dernière en date étant la scission entre la DRH et la Direction des Affaires générales et des systèmes d'informations en 2018. Cette réorganisation partielle doit permettre à notre jeune administration d'asseoir son organisation de manière plus solide (formation et promotion des carrières, amélioration de la sécurité et de la qualité de vie au travail).

La Direction financière et comptable a quant à elle réussi le pari du déploiement de nouveaux outils budgétaires et comptables au sein de l'Agence. L'application de cette ambitieuse réforme structurante a nécessité un accompagnement fort de la Direction financière et comptable afin de permettre aux directeurs métiers de changer de paradigme de gestion. Ces efforts seront poursuivis en 2019. Ils s'accompagneront également de nouveaux défis notamment celui qui nous concerne tous aujourd'hui, le prélèvement à la source.

Je voudrais affirmer devant vous ma volonté de faire progresser l'Agence Régionale de Santé de Martinique, dans cette voie de la co-construction avec les élus, les partenaires, les établissements, les usagers mais aussi avec les autres ARS de la Zone Antilles Guyane, avec qui je rechercherai une articulation et une coopération efficace dans l'intérêt de nos populations.

En effet, au-delà des nombreux échanges qui existent déjà entre nos régions, de nouvelles collaborations devront être nouées dans le domaine de la veille et sécurité sanitaires. Un effort particulier devra être porté en 2019 en matière :

- de préparation de la réponse aux crises sanitaires: notamment les échanges d'informations et de données sur les organisations mises en place,
- de gestion des situations sanitaires exceptionnelles avec la mise en place d'une assistance réciproque pouvant aller jusqu'au renfort en personnel.

Un plan national d'appui à l'outre-mer en situation sanitaire exceptionnelle est d'ailleurs en cours de rédaction avec l'appui de l'ARS Martinique, ARS de la Zone Antilles en lien avec l'ARS de Guadeloupe et de Guyane. Ce nouveau plan

fixera ainsi les axes stratégiques de réponse aux différentes crises, et les modalités de mobilisation des ressources sanitaires zonales et nationales par les ARS pour la zone Antilles, notamment en matière :

- de lutte anti-vectorielle avec la multiplication des échanges de pratiques et l'actualisation des connaissances scientifiques; en cas de situation exceptionnelle, des renforts en personnel ou en matériel peuvent être envisagés.
- de santé environnementale avec des dossiers tels que la chlordécone, les sargasses
- de coopération internationale avec une attention particulière portée au développement des relations entre l'ARS et les pays de la Caraïbe. L'offre de soins et les équipements présents en Martinique et en Guadeloupe sont incomparables à l'échelle de la Caraïbe. Nous affichons l'ambition d'ouvrir cette offre à nos voisins de la Caraïbe, à travers le projet CARES. Mais la coopération sanitaire, va bien au-delà de la seule coopération hospitalière. Au-delà de l'accès à des soins de proximité et au développement de politiques communes entre les systèmes de santé, les ambitions de l'ARS Martinique s'affichent également dans le domaine de la prévention. Pour cela, l'Agence affiche le souhait de bénéficier de l'avancée de certaines régions de la Caraïbe sur des problématiques prégnantes pour notre territoire : maladies chroniques, HTA, diabète, obésité, VIH, etc...

Et pour garder cette exigence d'excellence, nous poursuivrons en 2019, avec la Guadeloupe et la Guyane, nos travaux de mutualisation en matière d'Inspection, contrôle à travers notre convention d'appui interrégionale. Cette mutualisation des ressources sera donc en faveur de l'amélioration de la qualité des prises en charge.

Ces savoir-faire, ces compétences éprouvées, cette capacité à imaginer et à mettre en œuvre cette feuille de route dense, nous les devons aux équipes qui

travaillent chaque jour au sein de l'Agence, mes derniers mots seront donc pour vous : les collaborateurs de l'ARS.

- Je veux remercier la **Direction de la Stratégie** qui anime la démarche transversale de l'Agence, qui travaille au déploiement d'innovations et de réponses conformes aux attentes de l'État, des élus, des habitants et des usagers.
- la **Direction de la santé publique** qui met en œuvre les projets de prévention au plus près de la population,
- la **Direction de l'offre de soins** qui œuvre jour après jour en faveur de l'attractivité de nos établissements de santé et de leur rayonnement et pour le déploiement de structures d'exercice coordonné,
- la **Direction de l'autonomie** qui travaille au rattrapage en termes d'équipement et de création de places et au développement de modes de prise en charge alternatifs,
- la **Direction de la Veille et de la sécurité sanitaire** qui apporte une réponse aux crises sanitaires mais également aux épidémies vectorielles à travers le CEDRE-LAV,
- le **Service Zonal de défense** qui travaille à la défense sanitaire et au maintien de l'articulation entre la Martinique et la Guadeloupe,
- la **Mission Régionale d'Inspection, de Contrôle et d'Evaluation** qui assure d'importantes missions d'inspection-contrôle dans trois grands domaines : sécurité sanitaire, fonctionnement des établissements et services, actes médicaux et pratiques des professionnels.

Je n'oublie pas bien sûr les directions supports sans qui l'agence ne peut fonctionner :

- Je veux donc aussi remercier la **Direction des Ressources Humaines** qui sécurise toutes les étapes de recrutement interne et accompagne les procédures réglementaires,

- La **Direction des Affaires Générales et Systèmes d'Information** en charge du bon fonctionnement de l'agence et de la sécurisation des systèmes d'information,
- la **Direction Financière et comptable**, chaînon indispensable à la bonne gestion et au bon accompagnement de nos projets internes et externes.
- Enfin, le **Cabinet** qui, a organisé cette cérémonie, est en appui quotidien au directeur général et qui rend lisible et fait connaître nos actions par le biais de la communication.

Merci à tous les collaborateurs de l'ARS Martinique et à vous tous pour le travail accompli, Nous avons encore beaucoup à accomplir, ensemble, au service des martiniquais

Je vous souhaite à toutes et à tous, pour cette année 2019, de la santé, de l'harmonie, et de la joie.

Merci